

**DRDJSCS**  
**AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

DIRECTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE  
DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA COHÉSION SOCIALE



# Comité régional plénier des pensions de Famille

07 décembre 2018

Co-animé par la DRDJSCS et la DREAL



## Liste des participants

Structure	Nom/Prénom	Présent/excusé
DDCS de l'Ain	FOUGNET Jean-François	Présent
DDCSPP de l'Ardèche	GUILLAUME Anne-Valérie	Présent
DDCSPP du Cantal	PERRIER Marion	Présent
DDCS de la Drôme	NEVEU Françoise	Présent
DDCS de l'Isère	MORETTI Pascale	Présent
DDCS de la Loire	MABILLOT Franck	Excusé
DDCSPP de la Haute-Loire	BONY Marlène	Présent
DDD du Rhône	PELLOUX Delphine	Présent
DDCSPP de la Savoie	JAMBIN-BURGALAT Florent	Excusé
DDCS du Puy-de-Dôme	DAMBRUN Caroline	Présent
DDCS du Puy-de-Dôme	CIVARD Cécile	Présent
DDCS de la Haute-Savoie	WANDEROILD Sylviane	Présent
DDT de l'Ain	SOUCHARD Albert	Excusé
DDT de l'Ardèche	BROUT Véronique	Excusé
DDT du Cantal	BOURGIN Anne	Excusé
DDT de l'Isère	GOYENECHÉ Yves	Présent
DDT du Puy-de-Dôme	PAULA Catherine	Présent
DDT du Rhône	VERE Laurent	Présent
Fédération des Acteurs de la Solidarité	SILVENTE Francis, GAGNAIRE Fanny	Présents
UNAFO	JEANNIN Richard	Présent
Fondation Abbé-Pierre	GILET Véronique	Excusé
Coordination Santé Mentale France - représentant : Armée du Salut	BENSAID Souad, MOUILLON Emilie	Présents
Union Régionale SOLIHA	DOMENACH Dominique	Présent
Coordination Santé Mentale France - représentant : ORLOGES	MOREAU Lucette	Présent
FAPIL	MORAIN Marc, BIHAN Solène	Présents
MRIE	BEAUDET Pauline	Présent
Coordination Santé Mentale France - représentant : Coordination 69 Soins psychiques et Réinsertions	BARRIOL Solène	Présent
Coordination Santé Mentale France - représentant : Fondation ARHM	HIRTZ Fabienne	Présent
SGAR	TARANTINO Audrey	Présent
DREAL Auvergne-Rhône-Alpes	VAUTERIN Patrick, BOSCH Lydie, CHOUVELLON Anne-Laure, CANONNE Estelle	Présents
DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes	BARRUEL Pierre, MORENS Jocelyne, PIGUILLEM Christine, BEKKADOUR Zohra	Présents

# Ordre du jour

**État d'avancement du plan de développement 2017-2022**  
**Bilan du comité régional de validation**  
**Perspectives 2019**

**Focus sur les démarches départementales d'appels à projet et le partenariat**

**Présentation des trois travaux thématiques :**

- conditions de financement de l'investissement des projets**
- règlement intérieur et étude conduite auprès des résidents**

**État d'avancement régional de la mise en œuvre  
du plan de développement 2017-2022**

# Objectif National 2018 - 2022

**10 000 places - dont 1/3 en résidences accueil**

**Objectif Auvergne-Rhône-Alpes : 996 places**

**dont**

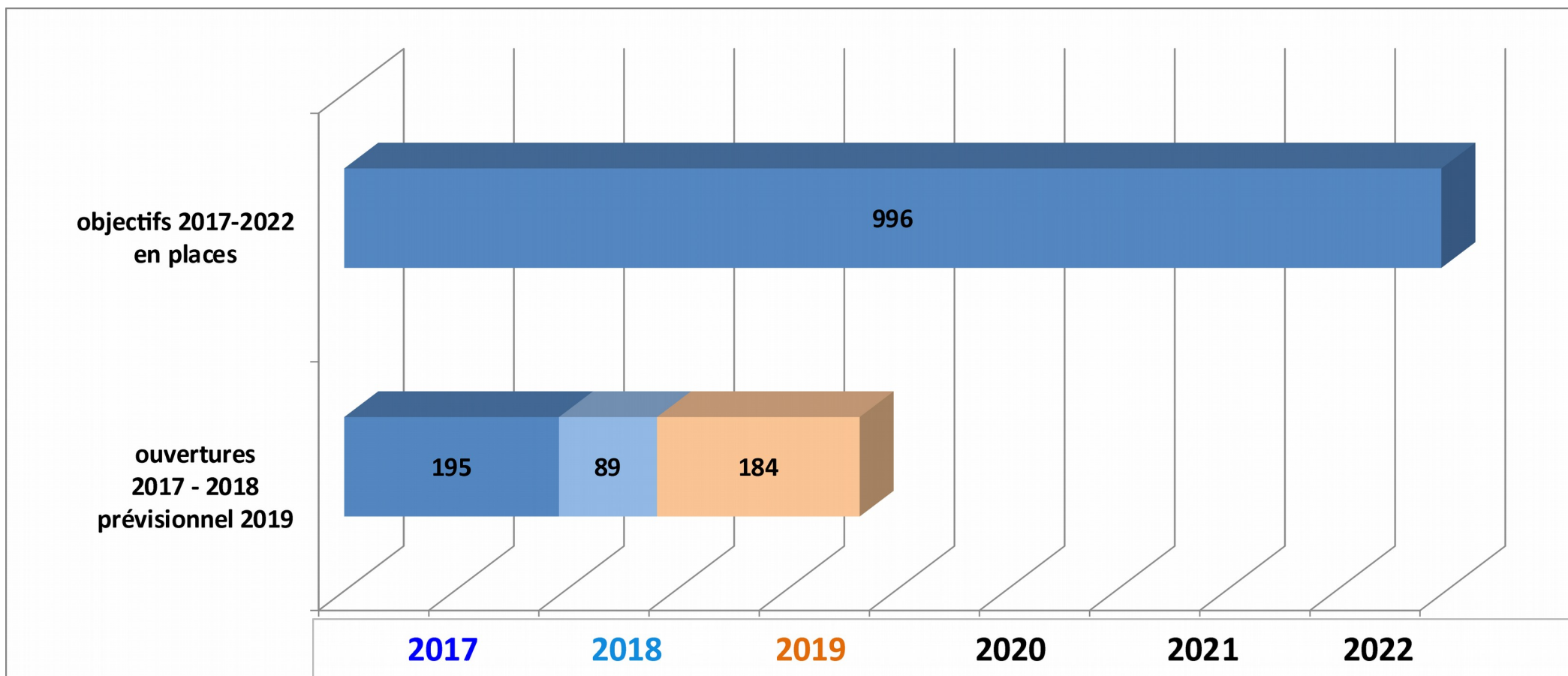
- **664 en pension de famille « classique »**
- **332 en résidence accueil**

*Pour mémoire Auvergne-Rhône-Alpes :*

*Plan relance 2017-2021 : 746 places*

*Plan logement d'abord 2018- 2022 : 250 places complémentaires*

**A l'échelle du plan,  
30 % des places ouvertes à fin 2018  
50 % des ouvertures prévues à fin 2019**



## Réalisé et à réaliser par département

	Existant au 31/12/2016	Objectifs 2017/2022	Places ouvertes en 2017	Places ouvertes en 2018	Places prévues en ouverture 2019	Places qui resteraient à ouvrir de 2020 à 2022
Ain	88	44			44	0
Allier	73	60			15	45
Ardèche	78	40	8	13	7	12
Cantal	42	6				6
Drôme	107	56	13			43
Isère	200	203		22	15	166
Loire	163	107		25	6	76
Haute-Loire	65	8	8			0
Puy-de-Dôme	91	145	18			127
Rhône	433	252	122	25	47	58
Savoie	91	24		4	25	0
Haute-Savoie	133	51	26		25	0
<b>TOTAL REGIONAL</b>	<b>1564</b>	<b>996</b>	<b>195</b>	<b>89</b>	<b>184</b>	<b>528</b>

**Bilan 2018 du comité régional**  
**Perspectives et modalités de suivi 2019**



# **Le comité régional pour sécuriser et harmoniser le dispositif**

- **Une représentation régionale renforcée du comité de validation - SGAR, DREAL, DRDJSCS, ARS - complétée d'une double expertise départementale DDCS/PP et DDT**
- **La régularité et la visibilité des comités de validation avec une programmation à un an**
- **Un avis en opportunité pour sécuriser le montage du projet**
- **Un ajustement des financements d'investissement (besoin renforcé de PLAI dans les premières années du plan) et des financements de fonctionnement (décalage de 1 à 3 ans)**
- **Un comité plénier comme instance de suivi du plan et d'échange entre services de l'Etat et les partenaires régionaux**

# En 2018, un doublement de l'activité du comité qui atteste de l'effectivité du développement dans les territoires

	Comité de validation 2018		<i>Comité de validation 2017 pour mémoire</i>
	Nombre de projets	Nombre de places	<i>Nombre de places</i>
<b>Instruction</b>	<b>33</b>	<b>533</b>	284
<b>Validation</b>	<b>10</b>	<b>172</b>	85
<b>Avis favorable en opportunité</b>	<b>14</b>	<b>279</b>	123
<b>Ajournement</b>	<b>4</b>	<b>67</b>	67
<b>Avis défavorable</b>	<b>4</b>	<b>15</b>	9

## **Fin 2018, 3/4 des places programmées dans les départements ont reçu un avis favorable du comité**

- 996 places en objectif d'ouverture 2017- 2022
- 728 places ont reçus un avis favorable du comité
- 268 places restent à présenter au comité de validation

# Thématiques sur lesquelles ont porté les recommandations du comité de validation

- ***Budget (7 avis) et redevances (3 avis)***
- ***SIAO (5 avis)***
- ***Publics (5 avis) et conventionnement RA (3 avis)***
- ***Hôtes (5 avis)***
- ***Habitat et projet social (5 avis)***

# Les recommandations / budget et redevances

- Une présentation complète du budget donnant à voir le fonctionnement global de la structure, le détail des coûts par poste, les coûts de personnel
- La subvention P177 doit être majoritairement consacré à la fonction de l'hôte
- Conformité des redevances à appliquer (article 1,351-2 du CCH)

# Les recommandations / SIAO

- 100 % des PF et des places communiquées au SIAO
- 100 % des orientations vers la PF faites par le SIAO
- Admission par le responsable de la PF sur critère d'opportunité au regard du peuplement (et non sur le diagnostic d'orientation)
- 100 % des décisions (admission ou refus motivé) communiquées au SIAO

# Les recommandations / Publics

- Pas de PF spécialisées : le seul critère d'âge – jeune ou âgé – ne suffit pas
- Pas de filière d'admission entre hôpital psychiatrique et résidence accueil
- Le projet social d'une résidence accueil doit obligatoirement présenter une convention de partenariat (SAMSAH, SAV, secteur psychiatrique)

# Les recommandations / fonction d'hôtes

- La fonction d'hôte : favoriser le lien social et rôle d'animation au sein de la PF, facilitateur pour l'accès au droit commun des résidents, et l'intégration de la PF dans l'environnement
- Pas de partage des missions entre volet « suivi individuel » et volet « collectif de la structure »



# Les recommandations / projet social et habitat

Dans les cas d'habitat partagé, il est requis :

- Des espaces individuels et collectifs dédiés à la PF et préservant la spécificité de la structure
- Un fonctionnement propre à la PF : modalités d'animation, hôtes dédiés
- Avis défavorable du comité quant à l'habitat PF en diffus

## Points de vigilance à rappeler

- Pré-projet pour avis en opportunité : s'assurer du foncier et de l'avis favorable de la collectivité
- Pendant toute la procédure de validation : obligation pour le porteur de projet d'informer systématiquement les DDCS/PP, DDT et le comité régional de tout aléa impactant la date d'ouverture
- A l'effectivité de l'ouverture : courrier officiel de l'opérateur avec l'annexe 3 mentionnant la date d'ouverture pour la délégation de crédit de fonctionnement au département

# **Focus sur les démarches départementales d'appels à projet et le partenariat mis en œuvre pour construire les programmations pension de famille**

**Expériences de trois territoires présentées par la DDCS de la Drôme, la DDCS et la DDT de l'Isère, la DDCS et la DDT du Puy de Dôme**

## **Présentation des trois travaux thématiques**

### **Groupe de travail piloté par la DREAL**

« les conditions de financement de l'investissement pour les projets de pensions de famille »

### **Missions d'études pilotées par la DRDJSCS**

« règlement intérieur des pensions de famille »  
présenté par l'inter-réseau FAPIL/SOLIHA/FAS/MRIE

étude conduite auprès des résidents  
présenté par la MRIE.

## Pièces jointes :

**Annexe 1** – 2018PF Projet de groupe de travail financement investissement

**Annexe 2** – 2018PF Étude règlement intérieur

**Annexe 3** – 2018PF Démarche d'étude auprès des résidents

**Annexe 4** - Règlement de fonctionnement du comité régional de validation et de suivi des pensions de famille/résidences accueil au 21/11/17

**Annexe 5** – 2018PF Liste des pensions de familles ouvertes ou avec avis favorable du comité régional au 31/12/18 en Auvergne-Rhône-Alpes

Ces documents sont disponibles sur les sites des directions régionales: <http://auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr/spip.php?article1344>

Contacts :     [drdjcs-ara-accueil-hebergement-insertion@jcs.gov.fr](mailto:drdjcs-ara-accueil-hebergement-insertion@jcs.gov.fr)

**Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale**

**Pôle Social Régional**

**Service Accompagnement Hébergement Insertion**

**Correspondante : Christine FIGUILLEM**

**DREAL Auvergne-Rhône-Alpes**

**Service Habitat construction ville durable / Pôle parc public et politiques sociales du logement / équipe politiques sociales du logement**

**Correspondante : Anne-Laure CHOUVELLON**

Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS)

**Siège** : 245 rue Garibaldi - 69422 Lyon cedex 03 - Standard : 04 78 60 40 40

**Site Clermont-Ferrand** : Cité administrative, 2 rue Pélissier - 63034 Clermont-Ferrand cedex 1

**Site Rhône** : 33 rue Moncey - 69421 Lyon cedex 03

[www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.drdjcs.gov.fr)

